

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 05291

Numéro SIREN : 402 960 397

Nom ou dénomination : BUTAGAZ

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 47754

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BUTAGAZ</u>				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>47 Rue Raspail 92300 LEVALLOIS PERRET</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 0 2 9 6 0 3 9 7 0 0 0 4 8</u>				Néant ☐ *					
				Exercice N clos le, <u>31 03 2021</u>		N-1 <u>31 03 2020</u>			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 391 442	AG	313 419	20 078 023	20 170 554	
		Fonds commercial (1)	AH	74 149 774	AI		74 149 774	74 149 774	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	11 469 058	AO	44 972	11 424 085	11 430 502	
		Constructions	AP	24 132 428	AQ	17 249 374	6 883 053	9 449 140	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	132 484 925	AS	88 127 301	44 357 623	50 913 242	
		Autres immobilisations corporelles	AT	466 529 667	AU	356 333 906	110 195 760	137 455 092	
		Immobilisations en cours	AV	2 865 317	AW		2 865 317	2 756 015	
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	28 915 736	CV	780 921	28 134 815	19 820 560	
		Créances rattachées à des participations	BB	6 470 465	BC		6 470 465	6 162 359	
		Autres titres immobilisés	BD	295 717	BE	295 717			
		Prêts	BF	161 319	BG	161 319			
		Autres immobilisations financières*	BH	325 955	BI		325 955	320 791	
	TOTAL (II)			BJ	768 191 807	BK	463 306 931	304 884 876	332 628 035
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 404 470	BM		4 404 470	5 997 231
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT	23 427 665	BU	202 754	23 224 910	18 760 441	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	44 335	BW		44 335	96 570	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	147 639 416	BY	3 472 629	144 166 787	95 183 011	
		Autres créances (3)	BZ	268 238 732	CA		268 238 732	220 290 529	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	7 576 140	CG		7 576 140	53 391 898	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 219 901	CI		1 219 901	7 860 112	
TOTAL (III)			CJ	452 550 662	CK	3 675 384	448 875 278	401 579 795	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 220 742 470	1A	466 982 316	753 760 154	734 207 831
	Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*				Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BUTAGAZ</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :195 225 000.....)			DA	195 225 000	195 225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	25 000 000	25 000 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	18 166 622	15 219 805
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 276 439	1 340 356
	Report à nouveau			DH	(30 064 649)	(10 021 539)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	52 305 810	58 936 339
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	262 909 222	285 699 961
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	264 986	264 986
	Provisions pour charges			DQ	71 393 861	64 506 401
	TOTAL (III)			DR	71 658 847	64 771 387
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	150 491	89 445
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 409 262	2 193 556
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	262 814	2 074
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	161 286 663	129 619 738
	Dettes fiscales et sociales			DY	33 317 069	30 605 364
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 887 388	1 525 728
	Autres dettes			EA	211 329 134	213 943 901
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 529 992	5 666 284
TOTAL (IV)			EC	419 172 817	383 646 095	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	19 266	90 386	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	753 760 154	734 207 831	
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	418 910 002	383 644 020
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BUTAGAZ</u>							Néant ☐ *			
		Exercice N					Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	133 947 157	FB		FC	133 947 157	207 965 233		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	524 425 234	FE		FF	524 425 234	524 873 887		
		FG	44 202 619	FH		FI	44 202 619	45 973 795		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	702 575 011	FK		FL	702 575 011	778 812 916		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	7 601 148	7 242 929		
	Subventions d'exploitation					FO	3 622			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 620 688	6 738 939		
	Autres produits (1) (11)					FQ	823 555	454 414		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	715 624 026	793 249 200	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	267 352 584	344 824 316	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(2 411 211)	3 194 855	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	70 972 466	36 703 332	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(640 084)	5 520 988	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	184 625 070	220 818 235	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 807 900	8 589 497	
	Salaires et traitements*						FY	25 678 278	21 238 699	
	Charges sociales (10)						FZ	15 793 975	15 436 674	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$						GA	61 554 509	58 787 620
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	418 470	685 956
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	11 103 814	3 130 099	
	Autres charges (12)						GE	488 456	384 603	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	642 744 231	719 314 879	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	72 879 795	73 934 320		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 811 758	2 129 215	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 750 463	1 811 577	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 880	6 080	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	163 389	154 468	
	Différences positives de change						GN	1 098 431	952 430	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	4 827 922	5 053 772		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	95 512	92 010	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 364 304	3 012 200	
	Différences négatives de change						GS	1 244 873	703 094	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 704 689	3 807 306		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 123 233	1 246 465		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	74 003 028	75 180 786		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BUTAGAZ</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	7 688 400	33 902 171	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	77 869	232 290	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		472 844	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	7 766 269	34 607 305	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	49 330	18 126 035	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	920 128	1 120 472	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	969 458	19 246 507	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 796 811	15 360 798	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise									(IX)	HJ	2 669 541	2 831 290	
Impôts sur les bénéfices *									(X)	HK	25 824 486	28 773 955	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	728 218 218	832 910 278	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	675 912 407	773 973 938	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	52 305 810	58 936 339	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			obligatoires			A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8				
joindre en annexe) :										Exercice N			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
reprise dette de consignation des bouteilles de gaz											7 545 293		
Cessions immobilisations											76 392		
Indemnités										22 330	130 000		
Dons										27 000			
VNC s/immobilisations cédées										920 128			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

BUTAGAZ

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 195.225.000 euros
Siège social : 47-53 rue Raspail - 92300 Levallois-Perret
402 960 397 R.C.S. Nanterre

DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE

du 8 JUILLET 2021

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit juillet, à seize heures, une assemblée générale ordinaire de la société BUTAGAZ SAS ci-dessus désignée, société par actions simplifiée au capital de 195.225.000 euros dont le siège social est situé 47-53 rue Raspail - 92300 Levallois-Perret, inscrite au R.C.S. Nanterre sous le numéro 402 960 397 (ci-après la "Société") s'est réunie par téléconférence comme l'y autorise ses statuts, sur convocation adressée par la Présidente de la Société.

Après connexion au logiciel de télécommunication Microsoft Teams, l'Assemblée Générale est ouverte sous la forme d'une conférence téléphonique.

Sont présents :

- GROUPE BUTAGAZ
société par actions simplifiée au capital de 90.000.150 €
dont le siège social est situé 47-53 rue Raspail, 92300 LEVALLOIS-PERRET
immatriculée sous le numéro 811 072 453 RCS Nanterre,

représentée par Emmanuel TRIVIN et Florence DE NORAY,

Associé unique de la société BUTAGAZ SAS ci-dessus désignée (ci-après la « Société »),

- Natacha CAMBRIELS, Présidente de la Société,
- Philippe PORTAL, Directeur Financier Gaz Liquides
- Vincent BRENTI, assurant le secrétariat juridique de la séance ;
- Nelly HAPDEY: Délégation du Personnel au Comité Social et Economique, régulièrement convoqué ;
- Annick PAIREL : Délégation du Personnel au Comité Social et Economique, régulièrement convoqué ;
- Jean-Louis CAULIER de KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire de la Société ;

La Présidente constate que l'Assemblée Générale est valablement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

1. Copie de la lettre de convocation avec l'ordre du jour adressée à l'associé unique,

2. Copie de la lettre de convocation avec l'ordre du jour adressée au Commissaire aux comptes,
3. Copie de la lettre de convocation avec l'ordre du jour adressée aux représentants du Comité d'Entreprise,
4. Les divers documents que la Présidente déclare avoir adressé à l'associé unique avec la convocation :
 - bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi que l'inventaire ;
 - rapport de gestion de la Présidente sur les opérations de l'exercice clos ;
 - rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos ;
 - le projet des décisions soumises à l'associé unique.

L'Assemblée lui donne acte de ce dépôt.

Puis, Madame la Présidente rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer :

- Présentation du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux et sur les opérations de la Société au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2021.
- Quitus à la Présidente et décharge au Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021.
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.
- Pouvoirs pour formalités.

Il est alors procédé à la lecture du rapport de gestion de la Présidente et des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 mars 2021.

Ces lectures terminées, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Aucune question n'étant posée et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente propose de passer au vote des décisions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

(Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021)

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2021, approuve le bilan, le compte de résultat ainsi que l'annexe dudit exercice, faisant apparaître un bénéfice de 52.305.810 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes annuels et résumées dans le rapport de gestion de la Présidente et le rapport général du Commissaire aux comptes.

L'Associé Unique constate que les comptes sociaux de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses ou charges visées par les dispositions de l'article 39-4 et de l'article 223 quater du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus à la Présidente de la Société de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021, ainsi que décharge au Commissaire aux comptes de sa mission pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021)

Après avoir rappelé que l'acompte sur dividendes d'un montant de 30.064.650 € versé par la Société au cours de l'exercice écoulé a été affecté au compte de report à nouveau (lequel a ainsi été porté à la somme négative de -30.064.650 €), l'Associé Unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 52.305.810 € :

- Dotation de la réserve légale à hauteur d'une somme de 1.355.878 €, laquelle est ainsi portée de la somme de 18.166.622 € à la somme de 19.522.500 € (soit 10% du capital social) ;
- Sur le reliquat de 50.949.932 € diminué du report à nouveau de -30.064.650 €, soit la somme de 20.885.282 € qui constitue le bénéfice distribuable de l'exercice écoulé : distribution à titre de dividendes d'une somme de 20.043.100 € (correspondant à 1,54 € pour chacune des 13.015.000 actions composant le capital social) ;
- Le solde, soit la somme de 842.182 €, affecté en totalité au compte Autres Réserves qui est ainsi porté de la somme 2.276.439 € à la somme de 3.118.621 €.

Les sommes distribuées seront mises en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les revenus distribués ne seront pas éligibles à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts faute d'être perçus par des personnes relevant de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sociaux :

- 2020 : 55.053.439 € au titre de l'exercice 2019-20 (en ce compris un acompte sur dividendes de 10.021.539 €) ;
- 2019 : 27.331.500 € au titre de l'exercice 2018-19 ;
- 2018 : 59.348.400 € au titre de l'exercice 2017-18, étant précisé qu'il a en outre été procédé au cours de l'exercice au versement d'acomptes sur dividendes pour un montant total de 30.064.650 €.

TROISIEME DECISION

(Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

QUATRIEME DECISION

(Pouvoir pour les formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités requis par la réglementation en vigueur.

**

*

De tout ce qui a été évoqué dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et la Présidente et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé.



GROUPE BUTAGAZ
Repr. Par Emmanuel TRIVIN
Et Florence DE NORAY



Natacha CAMBRIELS
Présidente



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Butagaz S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 mars 2021
Butagaz S.A.S.
47-53 rue Raspail - 92300 Levallois-Perret

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Butagaz S.A.S.

47-53 rue Raspail - 92300 Levallois-Perret

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société Butagaz S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Butagaz S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- **Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles :**
Les notes 2. « Immobilisations incorporelles » et 3. « Immobilisations corporelles » de l'annexe (pages 9 et 10) précisent les modalités d'évaluation retenues pour certaines catégories d'actifs. Nos travaux ont notamment consisté à examiner la méthodologie appliquée, à revoir les données utilisées et à nous assurer du caractère approprié des principes comptables appliqués.
- **Créances et dettes :**
La note 6. « Créances et dettes » de l'annexe (page 11) porte sur les modalités d'évaluation de ces agrégats. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié la déclinaison de ces modalités, notamment au titre des autres dettes mentionnées en page 14 de l'annexe.
- **Provision pour le retrait des citernes :**
La note 8. « Provisions pour risques et charges » de l'annexe (page 11) présente les principes retenus pour comptabiliser l'obligation de retrait des citernes. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette présentation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Butagaz S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 juillet 2021

KPMG S.A.

Jean-Louis Caulier

Associé

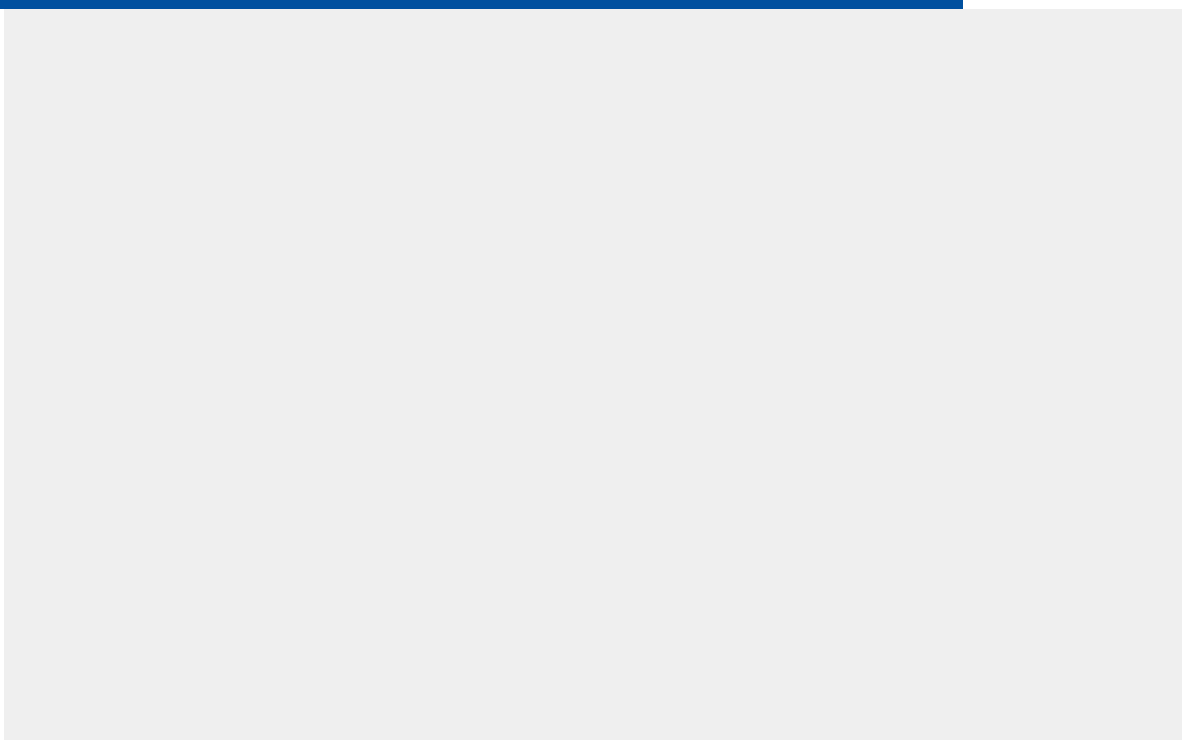


BUTAGAZ

47 Rue Raspail

92300 LEVALLOIS PERRET

Comptes au 31/03/2021



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Faits marquants de l'exercice	8
Règles et méthodes comptables	9
Informations complémentaires	14
Immobilisations	17
Amortissements	18
Filiales et participations	19
Eléments relatifs aux entreprises liées	20
Provisions et dépréciations	21
Créances et dettes	22
Charges à payer (exprimé en K€)	23
Produits à recevoir (exprimé en K€)	24
Charges et produits constatés d'avance (exprimé en K€)	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	26
Composition du capital social	27
Variation des capitaux propres	28
Rémunération des dirigeants	29
Engagements financiers donnés et reçus	30
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	31
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	32
Allègement de la dette future d'impôt	33



Comptes annuels



Bilan - Actif

Exprimé en K €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2021	31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 391	313	20 078	20 171
Fonds commercial	74 150		74 150	74 150
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 469	45	11 424	11 431
Constructions	24 132	17 249	6 883	9 449
Installations techniques, matériel, outillage	132 485	88 127	44 358	50 913
Autres immobilisations corporelles	466 530	356 334	110 196	137 455
Immobilisations en cours	2 865		2 865	2 756
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	28 916	781	28 135	19 821
Créances rattachées à des participations	6 470		6 470	6 162
Autres titres immobilisés	296	296		
Prêts	161	161		
Autres immobilisations financières	326		326	321
ACTIF IMMOBILISE	768 192	463 307	304 885	332 628
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 404		4 404	5 997
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	23 428	203	23 225	18 760
Avances et acomptes versés sur commandes	44		44	97
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	147 639	3 473	144 167	95 183
Autres créances	268 239		268 239	220 291
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	7 576		7 576	53 392
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 220		1 220	7 860
ACTIF CIRCULANT	452 551	3 675	448 875	401 580
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 220 742	466 982	753 760	734 208



Bilan - Passif

Exprimé en K €

Rubriques	31/03/2021	31/03/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 195 225)	195 225	195 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport	25 000	25 000
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	18 167	15 220
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 276	1 340
Report à nouveau	-30 065	-10 022
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	52 306	58 936
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	262 909	285 700
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	265	265
Provisions pour charges	71 394	64 506
PROVISIONS	71 659	64 771
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150	89
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	3 409	2 194
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	263	2
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 287	129 620
Dettes fiscales et sociales	33 317	30 605
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 887	1 526
Autres dettes	211 329	213 944
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 530	5 666
DETTES	419 173	383 646
Ecarts de conversion passif	19	90
TOTAL GENERAL	753 760	734 208



Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	France	Exportation	31/03/2021	31/03/2020
Ventes de marchandises	133 947		133 947	207 965
Production vendue de biens	524 425		524 425	524 874
Production vendue de services	44 203		44 203	45 974
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	702 575		702 575	778 813
Production stockée				
Production immobilisée			7 601	7 243
Subventions d'exploitation			4	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 621	6 739
Autres produits			824	454
PRODUITS D'EXPLOITATION			715 624	793 249
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			267 353	344 824
Variation de stock (marchandises)			-2 411	3 195
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			70 972	36 703
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-640	5 521
Autres achats et charges externes			184 625	220 818
Impôts, taxes et versements assimilés			7 808	8 589
Salaires et traitements			25 678	21 239
Charges sociales			15 794	15 437
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			61 555	58 788
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			418	686
Dotations aux provisions			11 104	3 130
Autres charges			488	385
CHARGES D'EXPLOITATION			642 744	719 315
RESULTAT D'EXPLOITATION			72 880	73 934
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 812	2 129
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 750	1 812
Autres intérêts et produits assimilés			4	6
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			163	154
Différences positives de change			1 098	952
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 828	5 054
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			96	92
Intérêts et charges assimilées			2 364	3 012
Différences négatives de change			1 245	703
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 705	3 807
RESULTAT FINANCIER			1 123	1 246
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			74 003	75 181



Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 688	33 902
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78	232
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		473
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 766	34 607
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49	18 126
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	920	1 120
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	969	19 247
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 797	15 361
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 670	2 831
Impôts sur les bénéfices	25 824	28 774
TOTAL DES PRODUITS	728 218	832 910
TOTAL DES CHARGES	675 912	773 974
BENEFICE OU PERTE	52 306	58 936



Annexes



Faits marquants de l'exercice

Acquisition de titres de la Société GAZARMOR

Butagaz a acquis en date du 25/03/2021, 100%des titres de la société Gazarmor.

Crise sanitaire liées au Covid 19

Suite aux multiples confinements instaurés par le gouvernement, la société a mis en place des mesures appropriées pour protéger ses employés et maintenir une continuité de service auprès de ses clients.

Ainsi, le contexte économique lié à la crise sanitaire n'a pas eu d'impacts significatifs sur l'activité de Butagaz et par conséquent sur ses comptes annuels.

Au 31 mars 2020, afin de tenir compte du risque d'impayés pour les clients du secteur de tourisme, Butagaz avait comptabilisé un complément de provision pour dépréciation des créances clients de 0.3 M€. Cette provision est toujours maintenue au 31 mars 2021.



Règles et méthodes comptables

1. Généralité

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et sont présentés conformément au Plan Comptable Général français issu du règlement ANC 2014-03 et aux principes comptables généralement admis en France.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice

Néant

2. Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement ne donnent pas lieu à capitalisation. Ils sont pris en charge de l'exercice à mesure de leur engagement.

Le fonds commercial et la marque résultent d'une opération d'apport partiel d'actifs en date du 1er février 2012. Ils ont été comptabilisés à leur valeur d'apport, pour respectivement 74.2 et 20.0 millions d'euros.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs immobilisés, et en particulier le fonds de commerce, ont été modifiés par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 publié au JO du 8 décembre 2015.

Il en résulte les éléments suivants dans les comptes de la société Butagaz :

- Amortissement du fonds de commerce

L'article 214-3 modifié du PCG prévoit l'amortissement des fonds commerciaux lorsque leur durée d'utilisation est limitée au regard de critères inhérents à son utilisation par la société. Il n'est pas possible de déterminer de façon fiable la durée du fonds de commerce de la société Butagaz compte tenu de son activité, par conséquent aucun amortissement de ce fonds de commerce n'a été constaté.

- Amortissement de la marque Butagaz

La marque ne fait pas l'objet d'amortissement car il n'est pas possible de déterminer la durée prévisible durant laquelle elle produira les avantages économiques.



Règles et méthodes comptables

- Test de dépréciation annuel

L'article 214-15 modifié du PCG prévoit pour les actifs dont la durée d'utilisation est non limitée, la résiliation d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Sur la base de nos projections de chiffre d'affaires pour les années à venir, du taux d'attrition de la base clients et des taux de marge par client, la valeur du Fonds de commerce de Butagaz ainsi que la marque Butagaz, ne présentent pas de signe pouvant justifier une dépréciation.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles qui figurent au bilan sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de revient à l'exception de celles qui ont été revalorisées à leur valeur réelle lors de l'Apport Partiel d'Actif du 1er Février 2012.

Les durées d'amortissement retenues pour les différentes catégories d'immobilisations correspondent aux durées d'utilité estimées par la société. Elles sont notamment les suivantes, pour les principales catégories d'immobilisations :

Durée d'amortissement des principales immobilisations :

- Terrains : non amortis
- Installations & Aménagements : Linéaire 10 ans
- Constructions : Linéaire de 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : linéaire de 5 ans à 15 ans
- Matériel de transport : Linéaire 10 ans
- Matériel de bureau : Linéaire 5 à 10 ans
- Matériel informatique : Linéaire 3 ans

4. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur comptable de ces titres est supérieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part détenue par la société dans les capitaux propres de sa filiale ou participation, en tenant compte du potentiel économique de la filiale ou participation considérée.

5. Stocks

La société Butagaz achète les produits butane et propane et gère ses stocks en propre. Ces stocks sont valorisés au coût d'achat du produit selon la méthode FIFO. Les frais accessoires tels que coûts de transport et coûts d'emballage sont également incorporés dans la valorisation.



Règles et méthodes comptables

Les stocks de matériels sont valorisés au prix de revient moyen d'achat pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Au 31 mars 2021, les provisions pour dépréciation des stocks concernent uniquement les stocks de matériels.

Depuis 2011, la société a l'obligation de réaliser des économies d'énergie. Pour cela, elle collecte des Certificats d'Economies d'Energie (C2E), dont la valeur en stock valorisée au prix unitaire moyen pondéré, au 31/03/2021 est de 0€.

6. Créances et dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour dépréciation calculée en fonction de la perte probable.

Les créances et dettes en devises étrangères sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture. En ce qui concerne les écarts de conversion, dégagés lors de la valorisation des dettes et créances, une provision est constituée s'il y a excédent significatif des pertes sur les gains. A l'inverse, les gains de change latents constatés en écart de conversion passif ne sont pas intégrés au résultat en vertu du principe de prudence.

7. Reconnaissance du Chiffre d'Affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires sur les ventes de produits est constaté à la date de livraison du produit chez le client final.

8. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes annuels, la société effectue traditionnellement une revue des risques potentiels et des litiges identifiés. Si, à la clôture de l'exercice, une obligation est identifiée à la charge de la société, s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture et si le montant de l'obligation peut être déterminé de manière fiable, une provision pour risques et charges est constatée.

La société procède à la constitution ou à la mise à jour de ses provisions pour litiges en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, et le cas échéant après concertation avec ses conseils extérieurs.

L'application de la réglementation comptable sur les actifs depuis le 1er janvier 2005, laisse la possibilité, pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou d'inspection, soit de porter ces dépenses à l'actif du bilan en tant que composants de « seconde catégorie » et de les amortir selon un plan d'amortissement propre soit de comptabiliser une provision pour gros entretien ou grandes révisions. La société a décidé de maintenir dans ses comptes les provisions pour grandes révisions antérieurement constituées au titre des dépenses de réépreuve décennale des sphères et des visites triennales des citernes.



Règles et méthodes comptables

Provision pour retrait de citernes

Depuis 2005, Butagaz a appliqué l'avis du comité d'urgence 2005-H du CNC du 6 décembre 2005 aux coûts de retrait des citernes de propane installées chez ses clients, ce retrait étant assimilé à un démantèlement en contrepartie duquel un actif était reconnu.

Parallèlement, Butagaz a progressivement introduit des clauses prévoyant la facturation d'un montant forfaitaire au titre du retrait des citernes. En 2015, plus d'un contrat sur 2 comportait de telles dispositions, qui se conformaient par ailleurs aux obligations de décomposition des produits et services contractuels et de leur prix introduites par la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation (article 24).

Butagaz a donc revu comme suit le traitement comptable de l'obligation de retrait des citernes, en partant des dispositions contractuelles trouvant à s'appliquer :

- Lorsque la facturation du retrait est prévue au contrat, il s'agit d'une prestation de service distincte, reconnue en chiffre d'affaires au moment où elle est exécutée. Compte tenu de la différence entre le barème de facturation et le coût du retrait. Une provision est enregistrée, le cas échéant, si le contrat dans son ensemble est déficitaire.
- En l'absence de clause de refacturation des frais de retrait, une provision est enregistrée pour la valeur actualisée de l'estimation des coûts liés à l'obligation de retrait. Pour les citernes qui seront détruites, ces coûts comprennent l'opération de retrait elle-même et la valeur nette comptable de la citerne, le cas échéant, ainsi que les frais de transport et de mise au rebut, diminués de la valeur de revente du métal. Pour les citernes qui seront réutilisées, ces coûts comprennent le retrait, le transport et les frais de rénovation / requalification diminués de la valeur de la citerne pour Butagaz, si cette différence est positive.

Les principaux paramètres retenus pour l'estimation de l'obligation de retrait incombant à Butagaz sont les suivants :

- Coûts de retrait appréciés selon la situation de la citerne (aérienne ou enfouie) et son volume sur la base des conditions contractuelles convenues avec les prestataires choisis par Butagaz ;
- Taux d'inflation de 1.6% et d'actualisation de 0,35% ;
- Il est estimé que toutes les citernes de 30 ans et plus en date de clôture seront détruites après retrait et que toutes celles de moins de 15 ans seront réutilisées ;
- Appréciation statistique du taux de réutilisation des citernes de 15 à 29 ans d'ancienneté ;
- Absence d'actif de contrepartie pour les citernes dont les contrats ne prévoient pas de clause de refacturation des frais de retrait compte tenu du fait que les citernes concernées sont totalement amorties.

Au 31 mars 2021 la provision s'élève à 31.3 millions d'euros.



Règles et méthodes comptables

9. Engagements de retraite

Les retraites et avantages similaires sont comptabilisés en provisions à hauteur de 5.2 millions d'euros au 31/03/2021.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de la provision au 31/03/2021 sont les suivantes :

- Taux d'inflation 1.60 %
- Taux d'actualisation 0.35 %
- Taux d'augmentation des salaires : 1% au-delà de l'inflation
- Table d'espérance de vie par génération : INSEE 2014-2016
- Age de départ en retraite : 62 ans

10. Exemption de comptes consolidés

Conformément à l'article 233-17-1° du code de commerce et à l'article R. 233-15 du Code de commerce, la Société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion de ce groupe dans la mesure où les conditions suivantes sont réunies :

Aucun actionnaire représentant au moins 1/10ème ou plus du capital social ne s'est opposé à ladite exemption.

Les comptes individuels de la Société ainsi que ceux de ses filiales sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe DCC PLC.

Les comptes consolidés de DCC PLC sont établis en conformité avec la 7ème directive européenne (ou de façon équivalente à celle-ci), certifiés et publiés, et mis à la disposition des associés de la Société, en même temps que ses comptes individuels, dans le cadre de l'assemblée générale devant les approuver.



Informations complémentaires

1. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à un profit de 6.8 M€ au 31/03/2021, principalement constitué de produits et charges non récurrents et notamment des consignations de bouteilles.

2. Associés de BUTAGAZ SAS

La société Groupe Butagaz détient 13 015 000 actions soit 100 % du capital de Butagaz au 31/03/2021.

3. Passifs environnementaux

Au titre de l'exercice 2021, la société n'a pas engagé de dépenses à caractère environnemental, comme défini par l'avis du CNC 2003-R-02 du 21 octobre 2003, et aucune dépense future de dépollution n'a été identifiée à ce jour.

4. Effectif

Sur l'exercice, l'effectif moyen s'élevait à 356 employés, contre 352 l'année précédente.

5. Effet de commerce

Les créances représentées par des effets de commerce s'élèvent à 1.7 M€ au 31/03/2021.

6. Autres dettes

Dettes de consignation

Les dettes de consignation liées aux bouteilles et aux citernes de gaz s'élèvent à 196.7 M€ au 31/03/2021 et sont évaluées comme suit :

- Pour les bouteilles de gaz : la dette de consignation correspond aux consignes de bouteilles de moins de 15 ans.
- Pour les citernes de gaz : la dette de consignation des citernes de gaz fait l'objet d'une désactualisation permettant de progressivement ramener le montant de la dette à sa valeur faciale, correspondant à sa valeur de remboursement aux clients.

7. Autres provisions pour risques et charges

Butagaz a dans ses comptes d'autres provisions significatives au 31 mars 2021 telles que :
Provision retraits citernes : 31.3 M€



Informations complémentaires

Provisions pour grosses réparations (4.2 M€ de requalification des sphères, 5.2 M€ d'inspections périodiques) : 9.4 M€

Démantèlement des sites industriels : 3.0 M€

Provisions pour restructurations : 0.3 M€

Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Obligation administrative pour faciliter la maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à hauts risques : 4.7 M€.

8. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont principalement constituées cadre des PPRT sur les sites d'achats de matériels et de divers travaux effectués dans les centres pour 2.9 M€.

9. Parties liées

Les transactions significatives avec nos parties liées sont faites à des conditions normales de marché.

10. Groupe et associées

La société a conclu le 23/03/2016, avec la société GROUPE BUTAGAZ, une convention de prêt portant sur un montant de 123 M€ remboursable au plus tard le 28 février 2022 « conformément à l'avenant du 28/02/2021 décalant le remboursement du prêt du 28 février 2021 au 28 février 2022 ». L'emprunt donne lieu chaque année à des intérêts calculés aux taux Euribor 3 mois + 3 % /an et payables tous les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre.

A la date de clôture de l'exercice, le montant de prêt à GROUPE BUTAGAZ s'élève à 67.6 M€.

11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2021 au titre du contrôle légal pour Butagaz s'élèvent à 127K€.

12. Intégration fiscale

Par option en date du 23 février 2016, ayant pris pour effet au 1^{er} janvier 2016, la société Butagaz a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale dont la société tête du groupe est la société Groupe Butagaz.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- Les charges d'impôts sont comptabilisées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration ;



Informations complémentaires

- La société mère supporte l'excédent éventuel de la charge d'impôt total du groupe par rapport à la somme des charges d'impôts constatées dans les filiales intégrées au titre de leur solidarité.

Le résultat individuel fait ressortir un bénéfice de 80 863 K€.



Immobilisations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 560		
Terrains	11 469		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	15 626		163
Constructions sur sol d'autrui	1 291		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	6 975		94
Install. techniques, matériel et outillage ind.	127 433		6 220
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	11		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	989		317
Emballages récupérables et divers	449 838		19 096
Immobilisations corporelles en cours	2 756		2 083
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	616 389		27 972
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	26 764		8 860
Autres titres immobilisés	401		
Prêts et autres immobilisations financières	445		104
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 610		8 964
TOTAL GENERAL	738 559		36 936

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		19	94 541	
Terrains			11 469	
Constructions sur sol propre		16	15 772	
Constructions sur sol d'autrui			1 291	
Constructions, installations générales, agenc.			7 069	
Installations techn., matériel et outillages ind.		1 168	132 485	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			11	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		118	1 189	
Emballages récupérables et divers		3 605	465 329	
Immobilisations corporelles en cours	1 973		2 865	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 973	4 906	637 481	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		238	35 386	
Autres titres immobilisés		105	296	
Prêts et autres immobilisations financières		61	487	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		405	36 169	
TOTAL GENERAL	1 973	5 330	768 192	



Amortissements

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240	78	4	313
Terrains	39	6		45
Constructions sur sol propre	9 197	1 396	8	10 585
Constructions sur sol d'autrui	844	82		925
Constructions installations générales, agenc., aménag.	4 402	1 337		5 739
Installations techniques, matériel et outillage industriels	76 520	12 572	965	88 127
Installations générales, agenc. et aménag. divers	313 384	46 083	3 134	356 334
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	404 385	61 477	4 106	461 756
TOTAL GENERAL	404 625	61 555	4 111	462 069

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Filiales et participations

Exprimé en K €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
LOGIGAZ NORD	38 1 701	100		81 81		
DISTRINORD GAZ	197 1 012	100		1 321 540		
PROXIGAZ	137 3 417	85		3 396 3 396		
BUTAGAZ A VOTRE SERVICE	10 -60	100		10 10		
GAZARMOR	720 3 045	100		8 8		
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
SOBEGAL		28		2 313 2 313		
NORGAL		18		2 924 2 924		
GEOGAZ		25,24		10 331 10 331		
SOGACYP		37,5		225 225		
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
Groupement Technique Citernes - GTC		16,67				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				



Eléments relatifs aux entreprises liées

Exprimé en k €

Rubriques	Entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE	
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	28 916
Créances rattachées à des participations	6 470
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	2 932
Autres créances	194 288
Capital souscrit appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(28 233)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits de participations	(3 562)
Autres produits financiers	
Charges financières	



Provisions et dépréciations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	466			466
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	5 697	354	849	5 202
Provisions pour impôts	209		36	173
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	6 824	2 521		9 345
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	51 575	8 229	3 332	56 473
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	64 771	11 104	4 216	71 659
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	781			781
Dépréciations autres immobilis. financières	525	96	163	457
Dépréciations stocks et en cours	23	180		203
Dépréciations comptes clients	3 669	238	434	3 473
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	4 997	514	598	4 913
TOTAL GENERAL	69 769	11 618	4 814	76 572
Dotations et reprises d'exploitation		11 522	4 615	
Dotations et reprises financières		96	163	
Dotations et reprises exceptionnelles			36	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



Créances et dettes

Exprimé en K €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 470	6 470	
Prêts	161	161	
Autres immobilisations financières	326	8	317
Clients douteux ou litigieux	2 314	134	2 181
Autres créances clients	145 325	145 325	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	35	35	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	137	137	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	10 779	10 779	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	195 337	195 337	
Débiteurs divers	61 951	61 951	
Charges constatées d'avance	1 220	1 148	72
TOTAL GENERAL	424 056	421 486	2 570
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	37		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	150	150		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 409	3 409		
Fournisseurs et comptes rattachés	161 287	161 287		
Personnel et comptes rattachés	17 975	17 975		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 171	1 171		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	9 094	9 094		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	5 076	5 076		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 887	2 887		
Groupe et associés	1 108	1 108		
Autres dettes	210 221	210 221		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 530	6 530		
TOTAL GENERAL	418 910	418 910		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 409			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 194			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				



Charges à payer (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2021	31/03/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
4080005	Goods Received/Invoice Received - finish	7		6
4080010	Goods Received/Invoice Received -NonOil	325	372	-47
4080011	Goods Received/Not Invoiced Liste 1	10 491	11 743	-1 252
4080013	Goods Received/Invoice Received - other	1 996	1 655	342
4080018	Goods Received/Not Invoiced	60 391	42 618	17 774
4080020	Services Received/Invoice Received	7 936	6 999	937
4080024	Goods Received/Invoice Received - Non Oi	393	675	-282
4080030	GR/IR adjustment account operating suppl	89	9	80
4080034	Goods Received/Invoice Received - Non Oi	340	153	187
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		81 968	64 222	17 745
AUTRES DETTES				
4198000	Rebates Payable to Customers	2 753	2 773	-20
TOTAL AUTRES DETTES		2 753	2 773	-20
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4282000	Provision for Annual Leave	4 181	3 677	503
4282011	Provision for CET	4 076	3 778	298
4284000	Annual performance incentive	2 520	1 950	570
4284001	Provision - profit share schemes	2 687	2 831	-144
4286001	Bonus - Provision - other staff expenses	4 136	3 647	489
4386001	Social Law Tax Payable - Construction ef	130	117	13
4386002	Individual training leave	-137	-140	2
4486002	Taxe foncière - Other state taxes to be	508	601	-93
4486003	C3S Organic - Other state taxes to be pa	1 500	1 654	-154
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		19 600	18 116	1 485
TOTAL CHARGES A PAYER		104 321	85 111	19 211



Produits à recevoir (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2021	31/03/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
4180000	Good Issued Not Invoiced	20 678	17 951	2 727
4098000	RRR à obtenir et autres avoirs non encor	1 282	207	1 075
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		21 960	18 157	3 802
TOTAL GÉNÉRAL		21 960	18 157	3 802



Charges et produits constatés d'avance (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2021	31/03/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4860000	Other Prepayments & Deferred Charges	1 220	7 860	-6 640
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 220	7 860	-6 640
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
4870000	Deferred Income	-6 530	-5 666	-864
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-6 530	-5 666	-864



Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Exprimé en K €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
DCC plc BUTAGAZ est une filiale de la société GROUPE BUTAGAZ La société GROUPE BUTAGAZ est une filiale du Groupe DCC plc De ce fait, ses comptes et ceux de ses propres filiales sont consolidés au niveau de ce Groupe	plc	1 056 620	100,00 %



Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	13 015 000			15
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Variation des capitaux propres

Exprimé en K €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		285 700
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		285 700
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		3 883
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	20 043	
Résultat de l'exercice	58 936	52 306
	SOLDE	22 791
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		262 909



Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				
Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :				
Ces informations ne sont pas fournies car celles ci permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction				
Remboursements opérés pendant l'exercice :				
Ces informations ne sont pas fournies car celles ci permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction				



Exprimé en K €

Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres
Groupama	3 248				3 248
Caution douanière	11 556				11 556
TOTAL	14 804				11 556 3 248



Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en K €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	74 003	24 545	49 458
Résultat exceptionnel à court terme	6 797	2 107	4 690
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-2 670	-828	-1 842
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	78 130	25 824	52 306



Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Exprimé en K €

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			52 306
Impôt sur les bénéfices			25 824
RESULTAT AVANT IMPOT			78 130
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			78 130



Allégement de la dette future d'impôt

Exprimé en K €

Rubriques	Montant
Provisions retraites	5 202
Ecart de conversion	
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux fruits de l'expansion	(143)
Contribution sociale de solidarité (C3S)	28
Congés payés - compte épargne temps	801
Effort à la construction	13
Provisions non déductibles	52 094
Provision impôts	
TOTAL	57 995
ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE 27,50 %	15 949

